

**Déclaration simplifiée
D'évaluation d'incidences
Natura 2000
(art R414-23 code environnement)**



Document validé par la DDTM de Vendée et la DREAL Pays de la Loire

Epannage

A adresser en complément du dossier « installations classées » au service instructeur à la Préfecture.

Vous trouverez en page 6 les liens utiles pour prendre connaissance des informations et télécharger les documents relatifs à Natura 2000 et à cette démarche.

- Ce formulaire permet de répondre à la question préalable : Les épandages sont-ils susceptibles d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 ? (et si oui, quelle est l'importance de cette incidence ?)
- L'évaluation des incidences est avant tout une **démarche d'intégration des enjeux Natura 2000 dès la conception du plan ou projet.**
- Le formulaire est à remplir par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose. Pour se faire aider, le porteur de projet peut prendre contact avec l'opérateur du site, les chambres d'agriculture ou les services de l'Etat.
- **Attention :** en cas de doute sur l'incidence significative du projet, ce formulaire n'est pas suffisant et une évaluation des incidences Natura 2000 plus poussée doit être conduite.
- L'évaluation Natura 2000 peut être dissociée ou intégrée au dossier principal comme l'étude d'impact par exemple. Dans ce dernier cas, un chapitre individualisé sera consacré à Natura 2000.

Déclaration d'exploitation :

Nom et prénom de l'exploitant :

Raison sociale (GAEC – EARL...)

Noms des associés :

Coordonnées de l'exploitant (nom, adresse, téléphone et @mail) :

.....

1 - Description du projet :

1-1 Nature du projet:

Précisez le type et la nature des effluents organiques:

Nature des effluents	N
Fumier de bovins	
Lisier de ...	

Phase d'épandage :

En Natura 2000 :

	Période épandage	Quantité/ha	Valeur fertilisante N	Durée du chantier prévisible
culture				
prairies				

N : Azote

Hors Natura 2000 :

	Période épandage	Quantité/ha	Valeur fertilisante N/ha	Durée du chantier prévisible
culture				
Blé tendre				
Maïs ensilage-				
Prairies ...				

Surface totale de l'exploitation :

Surface en zone N2000 :

Récapitulatif :

Commune (s)	Surface(s) épannable(s) hors Natura 2000		en site Natura 2000		Surface(s) épandue(s) annuellement	
Total						
Dont surface nouvellement épandue						

1-4 Localisation et cartographie

Joindre une carte de localisation précise du projet sur une photocopie de carte IGN au 1/25000^e, y faire figurer les limites des sites N2000.

Le projet est situé :

Commune(s), lieu-dit(s) et n° d'îlot(s) PAC concernés par le projet :

Toutes les indications des terres concernées par l'épandage sont dans le plan d'épandage (relevé parcellaire).

Le projet est situé :

Cocher les sites Natura 2000 susceptibles d'être impactés directement ou indirectement par le projet.

Site (s) Natura 2000 concerné (s) par le projet en Région Pays de la Loire:

N° SITE	S I T E	Département	Site(s) concerné(s)
FR5300002 SIC	MARAIS DE VILAINE	44-56	
FR5200621 SIC	ESTUAIRE DE LA LOIRE	44	
FR5210103 ZPS	ESTUAIRE DE LA LOIRE	44	
FR5200623 SIC	GRANDE BRIERE ET MARAIS DE DONGES	44	
FR5212008 ZPS	GRANDE BRIERE ET MARAIS DE DONGES	44	
FR5200624 SIC	MARAIS DE L'ERDRE	44	
FR5212004 ZPS	MARAIS DE L'ERDRE	44	
FR5200625 SIC	LAC DE GRAND-LIEU	44	
FR5210008 ZPS	LAC DE GRAND-LIEU	44	
FR5200626 SIC	MARAIS DE MES, BAIE ET DUNE DE PONT-MAHE ET ETANG DU PONT DE FER	44	
FR5212007 ZPS	MARAIS DE MES, BAIE ET DUNE DE PONT-MAHE ET ETANG DU PONT DE FER	44	
FR5200627 SIC	MARAIS SALANTS GUERANDAIS, TRAICTS DU CROISIC ET DUNES DE PEN-BRON	44	
FR5210090 ZPS	MARAIS SALANTS GUERANDAIS, TRAICTS DU CROISIC ET DUNES DE PEN-BRON	44	
FR5200628	FORET, ETANG DE VIOREAU ET ETANG DE LA PROVOSTIERE	44	
FR5210049 ZPS	ILES DE LA BAIE DE LA BAULE	44	
FR5212005 ZPS	FORET DU GAVRE	44	
FR5202009 SIC	MARAIS DE GOULAIN	44	
FR5212001 ZPS	MARAIS DE GOULAIN	44	
FR5200622 SIC	VALLEE DE LA LOIRE DE NANTES AU PONTS-DE-CE ET SES ANNEXES	44-49	
FR5212002 ZPS	VALLE DE LA LOIRE DE NANTES AU PONTS-DE-CE ET SES ANNEXES	44-49	
FR5200629 SIC	VALLEE DE LA LOIRE DES PONTS-DE-CE A MONTSOREAU	49	
FR5212003 ZPS	VALLEE DE LA LOIRE DES PONTS-DE-CE A MONTSOREAU	49	
FR5210115 ZPS	BASSES VALLEES ANGEVINES ET AVAL DE LA RIVIERE MAYENNE	49	
FR5200630 SIC	BASSES VALLEES ANGEVINES ET AVAL DE LA RIVIERE MAYENNE	49-53	
FR5200639	VALLEE DE L'ERVE EN AVAL DE SAINT-PIERRE-SUR-ERVE	53	
FR5200640	FORET DU MULTONNE, CORNICHE DE PAIL ET VALLEE DU SARTHON	53	
FR5212012	FORET DU MULTONNE, CORNICHE DE PAIL ET VALLEE DU SARTHON	53	
FR5202006 SIC	BOCAGE DE LA FORET DE LA MONNAIE A JAVRON-LES-CHAPELLES	53	
FR5202007 SIC	BOCAGE DE MONTSURS A LA FORET DE SILLE-LE-GUILLAME	53	
FR5200649 SIC	VALLEE DU LOIR DE CHATEAU-DU-LOIR A BAZOUGES ET SES ABORDS	72-49	
FR5200646 SIC	ALPES MANCELLES	72-61-53	

FR5200645 SIC	VALLEE DU RUTIN, CÔTEAU DE CHAUMITON, ETANG DE SAOSNE ET FORÊT DE PERSEIGNE	72	
FR5200647 SIC	VALLEE DU NARAIS, FORET DE BERCE ET RUISSEAU DU DINAN	72	
FR5200648 SIC	MASSIF FORESTIER DE VIBRAYE	72	
FR5200650 SIC	FORÊT DE SILLE	72	
FR5200651 SIC	CARRIERES SOUTERRAINES DE LA VOLONNIERE	72	
FR5200652 SIC	CARRIERES SOUTERRAINES DE VOUVRAY-SUR-HUISNE	72	
FR5202003 SIC	BOCAGE A OSMODERMA EREMITA ENTRE SILLE LE GUILLAUME ET LA GRANDE CHARNIE	72	
FR5202004 SIC	BOCAGE A OSMODERMA EREMITA AU NORD DE LA FORET DE PERSEIGNE	72	
FR5202005 SIC	CHÂTAIGNERAIES A OSMODERMA EREMITA AU SUD DU MANS	72	
FR5200653 SIC	MARAIS BRETON ET BAIE DE BOURGNEUF, ÎLE DE NOIRMOUTIER ET FORÊT DE MONTS	85	
FR5212009 ZPS	MARAIS BRETON ET BAIE DE BOURGNEUF, ÎLE DE NOIRMOUTIER ET FORÊT DE MONTS	85	
FR5200654 SIC	COTES ROCHEUSES, DUNES, LANDES ET MARAIS DE L'ILE D'YEU	85	
FR5200655 SIC	DUNES DE LA SAUZAIE ET MARAIS DU JAUNAY	85	
FR5200656 SIC	DUNES, FORÊT ET MARAIS D'OLONNE	85	
FR5212010 ZPS	DUNES, FORÊT ET MARAIS D'OLONNE	85	
FR5200657 SIC	MARAIS DE TALMONT ET ZONES LITTORALES ENTRE LES SABLES ET JARD	85	
FR5200658 SIC	FORÊT DE MERVENT-VOUVANT ET SES ABORDS	85	
FR5200659 SIC	MARAIS POITEVIN	85	
FR5202002 SIC	CAVITES A CHIROPTERES DE SAINT-MICHEL-LE-CLOUCQ ET PISSOTTE	85	
FR5212011	PLAINE CALCAIRE DU SUD DE LA VENDEE	85	
FR5410100 ZPS	MARAIS POITEVIN	85-79-17	

2- Incidences potentielles sur les habitats ou les espèces protégées :

Ce paragraphe doit permettre d'évaluer les dégradations et perturbations potentielles occasionnées par le projet.

Les espèces, habitats, milieux sont propres à chaque site. Se référer au cas par cas aux opérateurs Natura 2000 de chaque site.

2-1 Cas d'une activité temporaire

Est considérée comme temporaire, toute activité se répétant seulement une partie du temps / de l'année.

ACTIVITE SUCEPTIBLE D'AVOIR UNE INCIDENCE SUR UN SITE NATURA 2000	MILIEUX/ ESPECES/ HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE	Nature de l'incidence (pas d'incidence, dérangement, incidence positive, modification de la flore ...)	Mesures d'évitement ou de réduction (date d'épandage, évitement des nids...)	Incidence significative oui/non

2-2 Cas d'une activité permanente

Est considérée comme permanente, toute activité constante dans le temps.

ACTIVITE SUCEPTIBLE D'AVOIR UNE INCIDENCE SUR UN SITE NATURA 2000	MILIEUX/ ESPECES/ HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE	Nature de l'incidence (pas d'incidence, dérangement, incidence positive car maintien de l'élevage...)	Mesures d'évitement ou de réduction (raisonnement de la fertilisation, MAE...)	Incidence significative oui/non

Préciser le cas échéant, les parcelles concernées par des engagements en MAE :

Annexe : cahier des charges MAE (PA1-FA1 et FA2).

Fiches techniques des DOCOB (oiseaux des prairies, oiseaux des bocages et prairies maigres de fauches).

Conclusion :

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure à l'absence ou non d'incidence de son projet sur un ou plusieurs sites Natura 2000.

Par exemple, le projet est susceptible d'avoir une incidence **incidence significative dommageable au sens de l'article R414-23 du code de l'environnement** sur un ou plusieurs sites Natura 2000, s'il conduit à :

- la destruction ou dégradation définitive d'un habitat d'intérêt communautaire
- la destruction ou atteinte significative d'une espèce remarquable

Je conclus (cocher la case) :

que mon projet n'est pas susceptible d'avoir une incidence significative dommageable au sens de l'article R414-23 du code de l'environnement sur un ou plusieurs site(s) Natura 2000

Je joins ce formulaire dûment renseigné, complété des éventuelles pièces complémentaires.

que mon projet est susceptible d'avoir une incidence au sens de l'article R414-23 du code de l'environnement sur un ou plusieurs site(s) Natura 2000. Je poursuis à mon niveau l'évaluation de ces incidences. J'établis et je transmettrai en trois exemplaires, en complément de mon dossier global, le dossier d'évaluation d'incidences (téléchargeable sur les sites internet de la DREAL) au service instructeur (Préfecture de – Bureau du tourisme et des procédures environnementales et foncières, section installations classées)

Fait à le :

Signature :

* A noter (article R 414-24 II du code de l'environnement)

À réception d'un dossier contenant une évaluation d'incidences, le préfet peut s'opposer au projet dans un délai de deux mois ou suspendre ce délai par une demande présentée dans ce laps de temps à l'exploitant afin qu'il complète son dossier sur ce point ; à défaut de la fourniture, dans un délai identique, du complément demandé, une décision d'opposition tacite intervient.

* Vous pouvez consulter la documentation nécessaire (textes réglementaires, guides méthodologiques, modèles de formulaires, fiches simplifiées des documents d'objectifs (DOCOB) par site Natura 2000) sur le site internet de la DREAL et des préfectures

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r259.html>

NB: pour rappel les pièces à joindre sont une carte de localisation précise du projet et la copie d'une carte IGN.

Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez aussi consulter les sites internet suivants :

- * Sur le site internet Portail Natura 2000 :
<http://www.natura2000.fr/>
- * Sur le site des préfetures ou des DDT (M) :
- * Sur le site de la DREAL des Pays de Loire, notamment pour les DOCOB :
<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r259.html>
- * Sur le site internet de l'INPN (Muséum National d'Histoire Naturelle):
<https://inpn.mnhn.fr/accueil/index>
(Dans le *Formulaire Standard de Données du site*)
- * Sur le site internet du conservatoire Botanique National de Brest :
<http://www.cbnbrest.fr/>
- * Sur le site internet du forum des marais atlantiques :
<http://www.forum-zones-humides.org/>
- * Sur le site internet de l'Atelier Technique des Espaces Naturels :
<http://www.espaces-naturels.fr/>
- * Sur le site internet de l'Agence des Aires Marines Protégées :
<http://www.aires-marines.fr/>
- * Sur le site internet d'IFREMER :
<https://wwz.ifremer.fr/>
- * Sur le site internet d'Information Publique Environnementale :
<https://www.toutsurlenvironnement.fr/>
- * Sur Géoportail :
<https://www.geoportail.gouv.fr/>
- * Information cartographique CARMEN :
<http://carmen.naturefrance.fr/>
- * Sur le site internet de la DREAL de la région PACA:
<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/>
(Dans l'« *Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000* »)
- * Auprès de l'**animateur** Natura 2000 du site :

Adresse où transmettre votre dossier :
Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Eau, Risques et Nature
19, rue Montesquieu – BP 60827
85021 LA ROCHE SUR YON